

# **CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DE 2014**

Mémoire au Comité  
permanent des finances de la  
Chambre des communes

# FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS MANITOBA

Syndicat des étudiants  
de l'Université  
Brandon

Syndicat des étudiants  
de l'Université du  
Manitoba

Association des étudiants aux  
cycles supérieurs de  
l'Université du Manitoba

Association étudiante  
de l'Université de Saint-Boniface

Association étudiante  
de l'Université de  
Winnipeg

Présenté par : **FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - MANITOBA**

Adresse : 511 – 294, avenue Portage  
Winnipeg, MB R3C 0B9  
Tél. : (204) 783-0787  
Télec. : (204) 783-6001  
Site : <http://www.cfsmb.ca/>  
C o u r r i e l : [cfsmb@cfsmb.ca](mailto:cfsmb@cfsmb.ca)

# RÉSUMÉ

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Manitoba (FCEE-MB) s'est penchée sur trois recommandations pour le prochain budget fédéral : 1) réduire la dette étudiante en augmentant le financement consacré au Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBE) au moyen d'une enveloppe dédiée de 7,5 milliards de dollars; 2) s'assurer que tout apprenant admissible des Premières nations, inuit ou métis bénéficie du financement en haussant le plafond du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire; 3) prévoir des fonds spéciaux pour mettre sur pied une stratégie nationale de lutte contre le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ainsi que les stages non rémunérés.

En ce qui a trait à la réduction de la dette étudiante, des études montrent que de nombreux étudiants potentiels hésitent à s'endetter et à prendre les risques associés nécessaires pour obtenir un diplôme collégial ou universitaire. Nous devrions prendre les moyens qui s'imposent pour bâtir une société hautement scolarisée afin d'assurer le développement économique, social et culturel. Au Manitoba, l'enseignement postsecondaire devrait être accessible à un plus grand nombre de personnes, en particulier aux membres des groupes habituellement marginalisés pour des raisons économiques. L'élargissement du Programme de bourses aux étudiants permettrait non seulement de réduire la dette étudiante, mais également d'accroître le niveau de participation des groupes défavorisés pour des raisons socioéconomiques que l'on trouve en nombre disproportionné, comme ceux du Manitoba.

En ce qui a trait à la recommandation visant à s'assurer que tout apprenant des Premières nations, inuit ou métis bénéficie de financement en haussant le plafond du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, nous sommes convaincus qu'il est fondamental d'appuyer l'apprentissage autochtone pour nos relations régies par les traités, pour honorer notre histoire et bâtir un avenir commun. Le Manitoba est la province qui compte le pourcentage le plus élevé d'habitants autochtones, soit 14 %. Cette population est jeune, un enfant sur quatre de cette province étant autochtone. En supprimant le plafond des augmentations de financement applicables au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, le gouvernement canadien permettra à un plus grand nombre de membres de la jeune et dynamique population autochtone de poursuivre des études.

Enfin, par suite de la crise économique de 2007 et des changements structurels économiques survenus à l'échelle nationale, le Canada est confronté à une crise de l'emploi marquée par un taux élevé de chômage et de sous-emploi chez les jeunes. Selon l'économiste principal de la Banque TD, Martin Schwerdtfeger, les pertes de revenus découlant de la hausse du taux de chômage chez les jeunes s'élèvent à 10,7 milliards de dollars. À titre de premier pas pour régler ce problème économique et social d'envergure, on devrait allouer des fonds spéciaux pour établir une stratégie nationale de lutte contre le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ainsi que les stages non rémunérés.

# RÉDUCTION DE LA DETTE ÉTUDIANTE

## RECOMMANDATION 1

Le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour réduire le montant total de la dette étudiante au Manitoba et ailleurs au Canada. Les mesures de financement doivent être redirigées vers le Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBE), au moyen d'une enveloppe dédiée de 7,5 milliards de dollars pour réduire de façon substantielle la dette étudiante actuelle en deux ans seulement.

### Financement fédéral

Les crédits d'impôt fédéraux pour études et les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) ont coûté approximativement 2,5 milliards de dollars l'année dernière, tandis que le Programme canadien des bourses aux étudiants devrait octroyer quelque 2,3 milliards de dollars de prêts au cours de l'année scolaire 2013-2014. Une réaffectation des fonds destinés aux crédits d'impôt et aux REEE dans le PCBE permettrait de transformer tous les prêts octroyés dans le cadre du Programme en bourses non remboursables. L'investissement direct dans l'allègement de la dette permettrait de réduire le coût du PCPE en réduisant le recours à l'aide au remboursement et les défauts de remboursement. Cela permettrait également de dégager des revenus grâce aux recettes fiscales supplémentaires et à l'accroissement de l'activité économique des personnes bénéficiant de l'aide, tant à court terme qu'à long terme.

### Bénéficiaires visés

Malgré leur coût élevé, les crédits d'impôt pour études et les régimes d'épargne-études sont des instruments inefficaces pour élargir l'accès à l'enseignement postsecondaire et alléger la dette étudiante. Au Manitoba, l'enseignement postsecondaire devrait être accessible à un plus grand nombre de personnes, en particulier aux membres des groupes habituellement marginalisés pour des raisons économiques. Par exemple, le Manitoba abrite les populations autochtones et d'immigrants connaissant le taux de croissance le plus rapide au Canada, dont un nombre disproportionné vivent sous le seuil de la pauvreté. Les programmes d'épargne offerts à l'heure actuelle profitent dans une vaste mesure aux étudiants des milieux privilégiés, étant donné que les membres des familles à faible revenu ne disposent pas des fonds nécessaires pour investir au départ.

### Répercussions générales

Les études réalisées montrent que de nombreux étudiants potentiels ne sont pas prêts à s'endetter et à prendre les risques associés nécessaires pour obtenir un diplôme collégial ou universitaire. L'aversion envers la dette est élevée chez ceux qui décident de ne pas poursuivre d'études supérieures. Ceux qui proviennent de milieux marginalisés et de familles monoparentales sont les plus réticents à accumuler une dette étudiante.

L'élargissement du Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBE) permettrait non seulement de réduire la dette étudiante, mais également d'accroître le niveau de participation des groupes défavorisés pour des raisons socioéconomiques que l'on trouve en nombre disproportionné, comme ceux du Manitoba.

# ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR LES AUTOCHTONES

## RECOMMANDATION 2

Le Canada doit supprimer le plafond des augmentations de financement applicables au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et s'assurer que tout apprenant admissible des Premières nations, inuit ou métis bénéficie du financement.

Le Manitoba est la province qui compte le pourcentage le plus élevé d'habitants autochtones, soit 14 %. Cette population est jeune, un enfant sur quatre de cette province étant autochtone. Étant donné que cette population jeune vieillit, l'accès à l'éducation pour les étudiants autochtones doit constituer une priorité.

Le gouvernement provincial demeure engagé envers des initiatives, telles que le populaire Programme ACCÈS et le Programme de reconnaissance des acquis, et est prêt à adopter d'autres mesures générales pour améliorer l'accès à l'éducation. Toutefois, le gouvernement fédéral n'offre pas de mécanismes de soutien adéquats.

### Financement fédéral

Selon le Centre d'études des niveaux de vie, combler l'écart de scolarisation entre les Canadiens autochtones et les autres Canadiens — qui représente un coût de 253 millions de dollars par an — entraînerait une croissance directe du PIB de 179 milliards de dollars supplémentaires, et une croissance totale de plus de 400 milliards de dollars au cours des vingt prochaines années. Pour financer ces 253 millions de dollars annuels, on pourrait rediriger des fonds consacrés aux régimes enregistrés d'épargne-études inefficaces, qui bénéficient d'une enveloppe de plus de 750 millions de dollars par an.

### Bénéficiaires visés

Le financement consacré au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PSSSP) a fait ses preuves pour ceux qui peuvent y accéder. Les étudiants autochtones qui peuvent recevoir de l'aide au titre du PSSSP réussissent à terminer leurs études et trouvent ensuite des emplois valables. Quel que soit leur lieu de résidence, la majorité des diplômés autochtones retournent travailler dans leurs communautés et sont employés dans leur domaine d'études, accédant à leur autonomie financière et contribuant ainsi à l'établissement de collectivités saines et stables tout en améliorant l'économie canadienne.

### Répercussions générales

Les investissements dans l'enseignement postsecondaire devraient apporter des améliorations fondamentales au bien-être des peuples et communautés autochtones, tels que ceux du Manitoba. Selon les estimations, plus de 300 000 jeunes autochtones entreront sur le marché du travail au cours des quinze prochaines années seulement. Il est fondamental que le Canada prenne conscience des avantages de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée pour s'assurer que les apprenants autochtones aient accès à une formation comparable afin d'accroître la compétitivité économique du Canada.

# EMPLOI DES JEUNES

## RECOMMANDATION 3

### Financement fédéral

Selon l'économiste principal de la Banque TD, Martin Schwerdtfeger, les pertes de revenus découlant de la hausse du taux de chômage chez les jeunes représentent 10,7 milliards de dollars. Prendre soin de la population du berceau à la tombe est bénéfique pour la société. Dans le cadre du Plan d'action économique de 2011, le gouvernement fédéral a alloué 3 millions de dollars à l'Association canadienne de soins palliatifs pour l'élaboration du programme *Aller de l'avant vers l'intégration des soins palliatifs au Canada*. Nous sommes d'avis qu'une allocation comparable de 3 millions de dollars devrait être octroyée pour l'établissement d'un programme semblable de lutte contre le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ainsi que les stages non rémunérés.

### Bénéficiaires visés

Il serait bénéfique non seulement pour les jeunes, mais pour la société en général de réduire les taux de chômage chez les jeunes compte tenu des répercussions économiques et sociales d'un taux de chômage élevé et soutenu chez les personnes de groupe d'âge. Les études démontrent que plus les diplômés passent de temps à travailler dans des secteurs sans rapport avec leur domaine d'études ou de formation, plus ils perdent leurs compétences apprises, s'éloignant ainsi des possibilités d'occuper un emploi valable à titre de récent diplômé. L'adoption d'une stratégie nationale complète pour lutter contre le chômage et le sous-emploi chez les jeunes permettrait de s'assurer que les compétences apprises durant les études ne sont pas perdues, à défaut de quoi on assistera à une érosion importante des compétences et à une perte de temps, de ressources et d'infrastructures éducatives.

### Répercussions générales

S'attaquer aux problèmes actuels de chômage et de sous-emploi chez les jeunes aura de multiples répercussions, notamment renforcer la prospérité économique et améliorer des vies tout en élargissant l'accès à l'éducation et au marché du travail. L'élaboration d'une stratégie nationale ne constitue qu'un premier pas. Ses répercussions préliminaires consisteraient à accroître la sensibilisation au chômage et au sous-emploi chez les jeunes. Cela servirait également de base pour élaborer des politiques et des stratégies de mise en œuvre efficaces.